



Copie intégrale originale d'acte de mariage en algérie

Par **Fares213**, le **24/09/2008** à **13:11**

Bonjour tout le monde!

D'abord merci des précisions que vous apportez aux lecteurs de ce forum.

En effet, je me suis marié récemment avec une algérienne en Algérie, et la mairie refuse de me délivrer la "**copie intégrale originale (ni extrait, ni photocopie) de l'acte de mariage**". J'ai essayé par tous les moyens de l'avoir mais c'est IMPOSSIBLE. Ils disent qu'ils ont une note ministérielle (à cause de problèmes de trafic...) de ne jamais délivrer ce papier.

Or pour la transcription, ce papier est demandé. J'ai envoyé mon dossier de transcription avec une attestation de mariage et un extrait de mariage (qui mentionne quand même les noms des témoins), mais je crains vraiment de voir ma demande rejetée à cause de ce foutu papier.

Quelqu'un peut-il m'informer, s'il vous plait, ce qu'il faut faire dans ce cas?

Quelqu'un a-t-il pu obtenir très récemment un tel papier d'une mairie algérienne?

Quelqu'un a-t-il pu obtenir la transcription sans ce papier?

J'ai tendance à désespérer très rapidement, aidez-moi s'il vous plait!

Merci par avance!

Farès.